



Groupe européen dédié au développement durable

Mise à disposition des documents préparatoires à l'assemblée générale mixte du 24 juin 2010

Les actionnaires d'AUREA sont invités à participer à l'assemblée générale mixte qui se tiendra le jeudi 24 juin 2010 à 11h00 au siège social : 3 avenue Bertie Albrecht - 75008 Paris.

L'avis de réunion valant avis de convocation, comportant l'ordre du jour, les projets de résolutions et les conditions de participation à cette assemblée, a été publié au BALO du 17 mai 2010.

Tout actionnaire pourra prendre connaissance des documents prévus par les articles R.225-81 et R.225-83 du Code de commerce, à partir de la date de convocation de l'assemblée soit 15 jours avant l'assemblée générale, sur simple demande auprès de la société AUREA ou sur le site www.aurea-france.com

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, peut participer à cette assemblée générale sur simple justification de son identité. Toutefois, conformément à l'article R.225-85 du Code de commerce, seront seuls admis à y assister, à s'y faire représenter ou à voter par correspondance les actionnaires qui auront au préalable justifié de cette qualité :

- En ce qui concerne leurs actions nominatives, par l'inscription de ces actions à leur nom en compte nominatif pur ou administré,
- En ce qui concerne leurs actions au porteur, par leur inscription ou leur enregistrement comptable dans les comptes de titres au porteur tenus par leurs intermédiaires financiers habilités et constaté par une attestation de participation délivrée par ces derniers et annexée au formulaire de vote par correspondance, à la procuration ou à la demande de carte d'admission établie au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire représenté par l'intermédiaire inscrit.

Les actionnaires désirant assister à cette assemblée pourront demander une carte d'admission de la façon suivante :

- Les actionnaires nominatifs pourront en faire la demande directement à l'établissement bancaire désigné ci-dessous,
- Les actionnaires au porteur devront demander à leur intermédiaire habilité qui assure la gestion de leurs comptes-titres qu'une carte d'admission leur soit adressée par l'établissement bancaire désigné ci-dessous au vu de l'attestation de participation qui aura été transmise à ce dernier.

Conformément aux dispositions légales en vigueur, un formulaire de vote par correspondance sera remis ou adressé à tout actionnaire qui en aura fait la demande auprès de CACEIS Corporate Trust - 14, rue Rouget de Lisle - 92862 Issy les Moulineaux cedex. Il n'est pas prévu de vote par visioconférence ou par des moyens de télécommunication pour cette assemblée, et de ce fait aucun site visé à l'article R 225-61 du Code de commerce ne sera aménagé à cette fin.

Régénération d'huiles usagées



Traitement de pneus usagés



Retraitement de déchets aqueux



Recyclage d'aluminium



Pôle recyclage de PVC et de plastiques complexes



AUREA est un pôle de regroupement de PME spécialisées dans le développement durable. Le groupe est notamment n°1 en Europe de la régénération des huiles noires moteur, n°1 en Europe pour la fabrication de roues à bandages à partir de pneus usagés, n°1 en Europe dans le recyclage du PVC rigide.

Eurolist Compartiment C - Code ISIN FR 0000039232 - Mnémonique AURE - Indices SBF 250 et CAC Small 90

www.aurea-france.com

Joël PICARD
AUREA
Tél 01 53 83 85 45
aurea-france@fr.oleane.com

Vos contacts

Communiqué du 9/06/2010

Camille TRÉMEAU
TSAF - Groupe VIEL
Tél 01 40 74 15 45
camille.tremeau@tsaf-paris.com